

VOL. 11.

MARS 1902

No. 3

ANNALES

—DU—

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada) *
RÉV. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant,

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Atelier de St-Joseph (Nazareth).

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

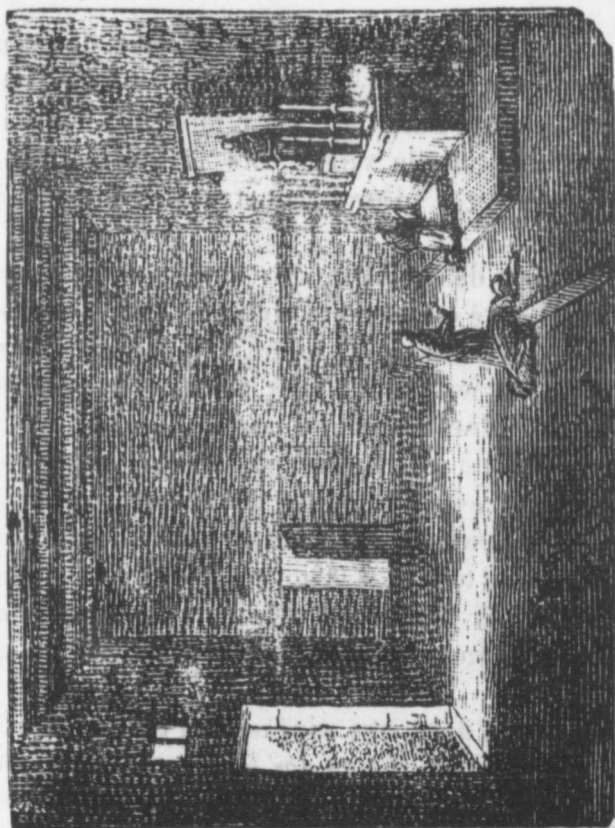
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Atelier de St-Joseph (Nazareth.)

LEGENDE

“ La tradition locale place l'atelier de Saint Joseph à une faible distance de l'habitation de la Sainte-Famille. En remontant les rues tortueuses de la ville, vers le nord-est, on arrive auprès d'une construction de forme carrée.

En face de la porte, qui s'ouvre sur le milieu du côté ouest, se trouve un autel presque adossé au mur de l'Orient. Cet autel repose sur un ancien pan de mur, seul vestige du véritable atelier de Saint Joseph.

C'est donc ici que Joseph exerçait sa profession pour nourrir du fruit de ses fatigues Jésus et Marie. Dans ce sanctuaire, qui ne serait profondément touché ? Allons à Joseph ! Voyons-le travailler dans ce lieu béni. Pensons à la loi du travail imposée par Dieu à tous les hommes. ”

Dans ces dernières années, les Pères de Terre-Sainte ont pratiqué là des fouilles, qui ont été reproduites dans les revues scientifiques et qui ont donné, relativement à l'authenticité et à la topographie du Sanctuaire les résultats les plus satisfaisants.

LE

Put

Le

Il y
je vie
quel l
tuel d
sa cla
connai
tions,
qu'elle
discern
pour n
péché,
passion
permis
car, à
me per
donner
devien

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

TROISIÈME NUMÉRO.—MARS 1902.

I

Vie de la Sainte Vierge.

Les communications du Très-Haut.—(Suite)

Il y a pourtant un état inférieur à celui que je viens de décrire et plus ordinaire, dans lequel l'âme conserve réellement l'usage habituel de cette lumière, mais sans jouir de toute sa clarté ; de sorte qu'elle y perd cette haute connaissance des personnes, de leurs dispositions, de leurs pensées, et de leurs secrets, qu'elle acquiert dans le premier. Aussi ne discernè-je dans cet état-là que ce qu'il me faut pour me garantir des dangers, pour éviter le péché, et pour avoir une tendre et sincère compassion de mon prochain, sans qu'il me soit permis de découvrir à personne ce que je sais ; car, à moins que l'auteur de ces merveilles ne me permette ou parfois ne me prescrive de donner des avis à quelqu'un, il semble que je devienne muette ; et quand je rends ce bon

office au prochain, ce doit être sans parler avec trop de franchise, mais en lui touchant le cœur par des raisonnements clairs, simples et charitables, et en priant pour ses besoins ; en effet, c'est là l'objet de la pénétration qui m'est accordée.

Bien que j'aie reçu à cet égard beaucoup de lumières, le Seigneur ne m'a jamais découvert qu'une âme dût se perdre ; et cela par un disposition de sa providence. Car la damnation d'une créature n'est jamais révélée que par quelque motif extraordinaire. D'ailleurs, une pareille révélation me ferait sans doute mourir de douleur : comment supporter l'idée qu'une âme doit être privée de Dieu pour toujours ? Je l'ai supplié de ne jamais me faire connaître la perte éternelle de personne. Si je pouvais délivrer mon prochain du péché par ma mort, je la subirais volontiers, et à ce prix je ne refuserais pas de connaître l'état d'une âme ; mais quant à celle dont la maladie est incurable, je prie le Seigneur de me la cacher.

Je reçois cette lumière, pour en user avec prudence et sagesse, mais non pour découvrir à mon gré les secrets qu'elle me fait connaître. Quoiqu'elle soit accidentelle, elle me pénètre et me vivifie comme un élément substantiel, émanant de Dieu même, et devant servir à régler mes sens et la partie inférieure de mon âme. Car dans la partie supérieure, je jouis toujours en paix d'une vision par laquelle mon intelligen-

ce
Cie
my
per
que
ses
à lu
rése
cont
aux
riou
le ra
A
les d
crire
Rein
je co
exce
Dieu
féren
me f
Lors
geme
de m
princ
inféri
clair
gneu
nonce
vie, e
sées ;

ce embrasse tous les mystères de la Reine du Ciel qui me sont dévoilés, ainsi que d'autres mystères de notre sainte foi, que je ne saurais perdre de vue. Si parfois, misérable créature que je suis, je me laisse rabaisser vers les choses humaines, le Seigneur me rappelle aussitôt à lui avec une douce sévérité ; il me force de réserver toute mon attention à ses paroles, à la connaissance de ses mystères et de ses grâces, aux vertus et aux actes tant extérieurs qu'intérieurs de la très-sainte Vierge, comme je vais le rapporter.

A la clarté de cette même lumière, et dans les dispositions spirituelles que je viens de décrire, je voyais et reconnaissais la bienheureuse Reine, mère et Vierge qui daignait me parler ; je connaissais aussi les anges, leur nature et leur excellence. Je les connais et les vois tantôt en Dieu, tantôt en eux-mêmes ; mais avec cette différence que pour les connaître en eux-mêmes il me faut descendre quelques degrés plus bas. Lorsque cela arrive, je m'en aperçois par le changement des objets et par les divers mouvements de mon entendement. Je vois et j'entends ces princes célestes ; je leur parle dans ces degrés inférieurs ; ils y conversent avec moi, et m'éclaircissent plusieurs des mystères que le Seigneur m'a montrés. La Reine du Ciel m'y annonce et m'y manifeste ceux de sa très-sainte vie, et toutes les merveilles qui s'y sont passées ; et je les distingue tous avec ordre par

les divins effets que je ressens dans mon âme.

Je les vois en Dieu comme dans un miroir dont il augmente ou diminue l'éclat ; je contemple de même, au milieu d'admirables splendeurs et à côté du Seigneur lui-même, les saints, leurs vertus héroïques et les prodiges qu'ils ont accomplis avec la grâce, moyennant laquelle rien ne leur a été impossible. Dans cette pleine vision, la créature se sent surabonder de cette vigueur, de ce bien-être, qu'elle éprouve, quand elle se fixe dans son centre ; car elle y trouve des lumières d'autant plus vives, plus pures et plus sublimes, qu'elle parvient à se fixer ainsi d'une manière plus réelle, plus absolue et plus étrangère au repos du corps. Mais cette double vision présente une grande différence : on s'aperçoit aussitôt que la vue ou la connaissance du Seigneur lui-même, de ses attributs et de ses perfections, est plus élevée, et qu'elle procure des délices inexprimables ; et de même, que la connaissance des créatures en Dieu est bien inférieure à celle-là. Il me semble, du reste, que l'appréciation de cette différence résulte en partie de la condition de l'âme elle-même. En effet, sa compréhension est si bornée qu'elle ne peut s'appliquer à Dieu aussi fortement, aussi parfaitement, quand elle le contemple avec les créatures, que quand elle contemple la seule majesté divine sans elles ; aussi, dans ce dernier cas, reçoit-on une plus grande plénitude de consolation, que quand on

voit les créatures en Dieu. Cette connaissance de la divinité est si délicate, qu'elle diminue au moins pendant notre vie terrestre, à proportion que nous y mêlons quelque autre chose.

Dans un autre état inférieur à celui-là, je vois la très-sainte Vierge en elle-même et les anges ; j'y apprends de quelle manière je suis enseignée, interpellée et éclairée dans ces divines leçons : c'est à peu près celle dont les anges se communiquent et se parlent entre eux, et que ces esprits supérieurs emploient aussi pour se faire comprendre des êtres inférieurs. Le Seigneur est la cause première d'où vient cette lumière, mais c'est la très-sainte Vierge qui communique à la partie supérieure de l'âme, celle dont elle participe et dont elle jouit au degré le plus éminent. Grâce à cette communication, je connais cette auguste Reine, ses prérogatives et ses mystères, comme un ange des hiérarchies inférieures connaît ce que lui communique un chérubin ou un séraphin. Je la connais aussi par la doctrine que cette même Reine enseigne, par l'efficacité de cette doctrine et par plusieurs autres effets que produit une vision si vraie, si pure et si sublime ; car on n'y trouve rien d'impur, rien d'obscur, rien de faux ni même de douteux ; tout y est, au contraire, saint, pur et certain. J'éprouve la même chose dans mes rapports actuels avec les princes célestes ; et le Seigneur m'a déclaré plus d'une fois que j'en reçois les communi-

cations et les lumières, telles qu'ils les échan-
gent entre eux. Voici par quels canaux sacrés
ces illuminations souvent arrivent jusqu'à
moi : le Seigneur me donne l'intelligence ou
la lumière, et l'objet que cette lumière doit
éclairer ; la bienheureuse Vierge me l'explique,
et les anges me fournissent les termes néces-
saires pour le dépeindre. Le plus souvent le
Seigneur fait tout et me dicte ce que je dois
écrire. D'autres fois la Reine du Ciel m'instruit
par elle-même, ou ce sont les anges qui me ren-
dent cet office. D'autres fois encore je ne reçois
que l'intelligence des choses, et elles me sont
expliquées dans les termes dont je me suis déjà
servi pour rapporter ce qui m'a été inspiré. Il
est vrai qu'ici Dieu pourrait permettre que je
me trompasse ; car je suis une pauvre igno-
rante qui emploie le langage qu'elle a appris ;
mais quand dans mon récit je trouve quelque
embarras, j'ai recours, pour les matières les plus
délicates et les plus difficiles, à mon directeur
et à mon père spirituel.

En ces circonstances et en ces divers états
j'ai rarement des visions corporelles, mais bien
quelquefois des visions imaginaires, qui sont
fort inférieures à celles dont je viens de parler,
c'est à dire beaucoup moins sublimes, moins
abstraites et moins spirituelles. Du reste, dans
toutes les communications qui me viennent de
la part du Seigneur et de la très-sainte Vierge
ou des anges, qu'elles soient grandes ou petites,

s
re
qu
qu
tro
vir
mo
mo
tou
ain
var
tre
cie
lati
rifi
l'ex
Die
ges,
sièc

Le

L

A

don
tel q
nou
de
Rom

supérieures ou inférieures, je reçois une lumière abondante et un enseignement très-salutaire qui me font discerner la vérité, ainsi que ce qui est le plus parfait et le plus saint ; j'y trouve même des forces et des inspirations divines qui me portent à purifier de plus en plus mon âme, à désirer la grâce du Seigneur, à mourir plutôt que de la perdre, et à pratiquer toujours ce qui lui est le plus agréable. C'est ainsi, au moyen des communications les plus variées, que je parviens par degrés à connaître tous les mystères de la vie de la Reine du ciel, avec un grand profit et d'ineffables consolations pour mon âme. Voilà pourquoi je glorifie de tout mon cœur le Tout-Puissant, je l'exalte, je l'adore et le proclame le Saint, le Dieu fort et admirable, à jamais digne de louanges, de respect et de gloire dans les siècles des siècles. Amen.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

LA MOSQUÉE D'OMAR

Au quatrième Mystère joyeux, nous avons donné la description du Temple de Jérusalem, tel qu'il était au temps de Notre-Seigneur et nous avons donné également le sombre récit de sa destruction complète par les Légions Romaines.

Sur l'emplacement de ce Monument unique dans l'univers, s'élève aujourd'hui un autre Monument appelé : MOSQUÉE D'OMAR.

Nous offrons ici, à nos pieux lecteurs, de leur faire visiter, par la pensée, cet édifice que Touristes et Pèlerins visitent toujours avec le plus vif intérêt. ".....Quinze siècles se sont écoulés depuis ce mémorable événement (1) et non-seulement le Temple reste détruit, mais ses débris ont été tellement arrachés et dispersés qu'aujourd'hui les plus savants archéologues n'arrivent pas même à marquer avec précision le lieu de son emplacement. Tout vestige du Temple a radicalement disparu. Ils conviennent généralement qu'il a dû se trouver là où s'élève actuellement la grande Mosquée, mais qui le met un peu à gauche, qui un peu à droite.

M. de Vogüé, un de nos Palestinologues les plus compétents, qui dans ces dernières années (2) a étudié dans tous ses détails la Mosquée d'Omar et qui nous a laissé une monographie monumentale et classique du Temple (3) ne partage pas le sentiment de ceux qui veulent que la Mosquée se trouve sur l'endroit précis du Saint des Saints du Temple de

(1) La destruction, par un eu vengeur, des restes des ruines du Temple, aux temps de Julien l'Apostat.

(2) Ceci était écrit, il y a environ 20 ans.

(3) sur laquelle il y aurait, néanmoins bien des réserves à faire,

Sal
pie
tal
des
sus
(la
jecl
heu
par
elle
que
plu
Sain
dix
sav
des
tuel
M
ven
rin
célé
Frèr
estit
gne
mon
ne p
(1)
(2)
Ce rell
dant
rendu
le gra

Salomon. La pierre, dit-il, dans sa préface, la pierre nommée *Ebenschatiyah* (pierre fondamentale), placée, suivant les Rabbins, dans le Saint des Saints et s'élevant de trois doigts au-dessus de terre, s'identifie-t elle avec la Sakhrad (la Roche sacrée des Musulmans?) La conjecture, pour l'affirmative ne résiste pas malheureusement à l'examen des lieux. D'une part la Sakhrad est trop au sud; de l'autre, elle n'est pas assez haute, car elle ne s'élève que de sept (1) mètres au-dessus de la partie la plus basse de la plate-forme du Haram; et le Saint des Saints était à 22 coudées ou plus de dix mètres au-dessus du grand parvis..... Le savant archéologue opine donc que le Saint des Saint ne se trouve pas sous la Coupole actuelle de la Mosquée d'Omar."

MOSQUÉE D'OMAR.—Il n'est point d'étranger, venant à Jérusalem, qu'il soit touriste ou pèlerin qui n'éprouve un désir secret de visiter ce célèbre Monument. Le Guide bien connu du Frère Liévin (2) et d'autres Guides aussi très-estimables, donnent aux visiteurs les renseignements les plus intéressants; mais tout le monde sait qu'un Guide, si complet qu'il soit, ne peut pas tout dire.

(1) Le mètre vaut un peu plus de 3 pieds et 3 pouces.

(2) Le Frère Liévin de Hamme, Franciscain de Terre-Sainte. Ce religieux, si dévoué aux Lieux Saints, a accompagné pendant près de quarante ans, les Pèlerins de Terre-Sainte. Il a rendu sa belle âme à Dieu, assez récemment à Jérusalem, dans le grand couvent de son ordre.

Nous offrons donc ici à nos Lecteurs, comme complément, des détails empruntés au savant et classique ouvrage de M. de Vogüé et qui lui permettront d'étudier, avec satisfaction, la grande Mosquée au triple point de vue, historique, archéologique et religieux.

Nous y ajouterons une courte étude sur la Mosquée *El-Aksa*, sur le lieu de la Présentation au Temple, avec les Légendes que les Musulmans se plaisent à attacher à ces Lieux célèbres.

Après la désastreuse tentative des Juifs, sous Julien l'Apostat, le Seigneur pour empêcher désormais une nouvelle tentative de ce genre, permit que ce lieu, autrefois si vénérable, devint pour un temps le réceptacle d'une partie des immondices de la ville. Puis, vers l'an 636 dans les secrets desseins de sa Providence, il toléra la présence, à Jérusalem, du Kalife Omar qui fit nettoyer l'emplacement du Temple et y construisit la première Mosquée qui porte son nom. A cette époque, Omar cherchait la pierre sur la laquelle Jacob avait reposé sa tête, lorsqu'il eut la vision de l'échelle mystérieuse. Mais, au lieu de lui indiquer l'endroit véritable, on lui désigna l'emplacement du Temple lui-même. Omar, sans songer que la vision de Jacob avait eu lieu à Béthel, et non à Jérusalem, ordonna de déblayer et de purifier ce lieu ; et on le vit lui-même emporter le pre-

m
Ce
an
Me
gra
mo
En
por
cor
rev

L
visi
que
bi-r
Sur
puis
Mèr
Rois
Lou
nière
nom

mier des immondices dans le pan de sa robe (1). Cette construction ne subsista que quelques années, et ce fut, en réalité, Abd-el-Melik-Ibn-Merwân, dixième Kalife, qui fit exécuter les grands travaux de la mosquée actuelle, sauf les modifications que nous verrons dans la suite. En effet, Abd-el-Melik, dit un auteur contemporain, affecta à cette construction des sommes considérables. On assure qu'il y consacra les revenus de l'Egypte pendant sept années.

III

RELIQUES INSIGNES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

La Ceinture du Puy-Notre-Dame

Les faveurs accordées par Marie aux pieux visiteurs de la Ceinture, furent si abondantes, que le sanctuaire du Puy-Notre-Dame devint bientôt le rendez-vous de toutes les douleurs. Sur les pas du peuple, toujours le premier, depuis la crèche, à porter à Jésus et à sa sainte Mère l'hommage sincère d'un cœur simple, les Rois foulèrent, bien souvent, ses chemins. Saint Louis, à l'occasion de cette fameuse cour plénière, tenue à Saumur, le 24 juin 1241, et surnommée la *nonpareille*, à cause de sa magnifi-

(1) Guide Indic.

cence, voulut visiter la ceinture de Marie, et se rendit à son Sanctuaire, accompagné de tous les princes et grands du royaume. Ses deux frères, Robert, comte d'Artois, et Alphonse, qu'il venait d'investir des comtés de Poitou et d'Auvergne, se trouvait à ses côtés. L'histoire, en cette circonstance, a dû écrire une belle page Il est regrettable que celle-ci se soit perdue. Mais la piété du saint roi, qui devait plus tard porter lui-même, dans ses mains et nus pieds, la sainte couronne d'épines, nous permet de supposer ce que furent la splendeur et la dévotion de ces fêtes, au Puy-Notre Dame. Le Sanctuaire de Marie reçut, une seconde fois saint Louis, lorsque la révolte du comte de la Marche l'amena sous les murs de Montreuil-Bellay, dont il fit le siège en personne.

Louis XI fut le bienfaiteur insigne de ce vénéré sanctuaire. Grande était la dévotion du pieux monarque pour la Mère de Dieu. Qu'il l'ait ternie par des actes où l'homme se révèle trop, personne ne le niera ; mais il est bien consolant néanmoins de voir la royauté donner à la Vierge bénie les plus profonds témoignages de vénération et d'amour. De pareils exemples ont sur le siècle, une puissante action.

La plus chère dévotion de Louis XI fut toujours pour Notre-Dame de Cléry. A Dieppe, voulant reprendre cette place sur les Anglais, il trouva dans les assiégés une vigoureuse ré-

sist
nois
Clér
fit a
trou
côté,
sant
Bien
Ang
-Lo
l'ima
qu'il
samo
Clér
Ce
toute
des l
Notr
vœu
ans,
à ch
du D
gn'g
Pour
renfe
reliqu
Sanct
lains
mois
de soi
na ch

sistance. Sur l'avis du vaillant comte de Du-nois, il estima que le recours à Notre-Dame de Cléry était le plus sûr moyen de réussir. Il se fit alors montrer le point de l'horizon où se trouvait son Sanctuaire, et, se tournant de ce côté, il fit vœu de donner à cette église son pesant d'or, s'il réussissait à s'emparer de la ville. Bientôt il entra dans la place et en chassa les Anglais.

Louis XI portait toujours, à son chapeau, l'image en plomb de Notre-Dame de Cléry, qu'il y avait fait bénir. Mort en 1483, et un samedi, comme il l'avait désiré, il repose à Cléry, sous le regard protecteur de Notre-Dame.

Cet illustre Sanctuaire n'avait pas cependant toutes les faveurs royales ; quelques-unes et des plus insignes, étaient réservées au Puy-Notre Dame. Il y vint souvent, même il fit vœu d'accomplir ce pèlerinage tous les cinq ans, vœu qu'il accomplit deux fois, apportant à chaque voyage, une statue d'argent, du poids du Dauphin. Ce ne furent pas les seuls témoignages de sa dévotion et de sa munificence. Pour satisfaire l'une et l'autre, il donna, pour renfermer l'auguste Ceinture, un magnifique reliquaire en vermeil, préposa à la garde du Sanctuaire vénéré en 1472, un corps de chapelains et, à Thouars, par lettres patentes, du mois de janvier 1481, la vingt-et-unième année de son règne, il établit, au Puy-Notre-Dame, un chapitre royal, composé de treize chanoines,

sur le modèle de celui de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le pape Sixte IV, autorisa cette fondation par une bulle de l'an 1482, exempta le chapitre de la juridiction de l'Ordinaire, et le soumit directement à celle du Saint Siège. Par les soins du monarque, de magnifiques stalles, sculptées dans le goût si pur de l'époque, décorèrent le chœur, et treize autels permirent de répondre au pieux empressement des populations, aux jours de fête. Louis XI se réserva, pour lui-même, un oratoire particulier, qu'il dédia à sainte Anne. Cet oratoire existe encore avec une cheminée de l'époque ; rien n'avait été oublié, car le roi, d'après l'histoire, était frileux. Une ouverture oblique, faite dans le mur et donnant sur l'autel, permettait au monarque de suivre les divins mystères.

IV

Faveurs obtenues.

Trois-Rivières, 24 novembre, 1901.

Monsieur le Gérant,

Permettez que je m'acquitte aujourd'hui d'un devoir de reconnaissance, en vous faisant connaître la faveur obtenue au pieux Sanctuaire du Tombeau de Notre-Seigneur au Cap.

Un de mes enfants souffrait cruellement depuis de longs mois d'un rhumatisme qui avait résisté à tous les soins et à tous les remèdes, quand je me sentis inspirée d'aller solliciter sa

gué
con
fait
dés
viv
rin
une
che
mer
dep
pas
J
con
tion
je v
vou
Ann

C
jour
qu'à
saig
jour
RIA,
nous
cette
obte
plus
D. d
par
mala
je té
à N.
tres
N H

guérison au saint tombeau, promettant d'y conduire le petit malade et de faire publier le fait dans vos Annales du Rosaire si la grâce désirée m'était accordée. Remplie de la plus vive confiance, je fis sans tarder le pieux pèlerinage et j'eus de suite le bonheur de constater une grande amélioration dans l'état de mon cher malade qui se rétablit bientôt complètement et ne s'est plus ressenti de sa maladie depuis plus d'un an que ces faits se sont passés.

J'ai rempli une partie de ma promesse, en conduisant mon fils au Cap, en pèlerinage d'action de grâces, et pour m'acquitter entièrement, je viens vous prier, Monsieur le Gérant, de vouloir bien avoir la bonté d'insérer dans vos Annales la faveur obtenue.

Une mère reconnaissante,

DAME T. DESAULNIERS

CHAMPLAIN : J'ai un de mes fils qui a toujours saigné du nez depuis son bas âge, jusqu'à 22 ans ; et cela augmentait toujours : il saignait en abondance et jusqu'à 6 et 7 fois par jour. Nous avons promis de dire mille AVE MARIA, par semaine, pendant trois mois (ce que nous avons fait) avec la promesse d'insérer cette guérison dans les Annales. Nous avons obtenu cette guérison tant désirée, déjà depuis plusieurs mois, et nous en rendons grâces à N.-D. du T. S. Rosaire.—J'ai moi aussi, obtenu, par l'usage des *Roses Bénites*, la guérison d'une maladie de peau qui me mettait bien en peine : je témoigne également ma plus vive gratitude à N.-D. du T. S. Rosaire pour beaucoup d'autres faveurs obtenues : UNE AB.—LABENON, N. H. : Ma petite fille avait des darts sur la

tête, et elle avait perdu presque tous ses cheveux. Après la promesse de faire *neuf* chemins de Croix et des Neuvaines à N.-D. du Rosaire, ma petite fille est maintenant bien guérie !

DAME V. B.—ST JOSEPH DE MÉKINAC : J'ai été guérie d'une maladie déclarée mortelle, par l'usage des *Roses Bénites* et après la promesse d'un pèlerinage au Cap : UNE ÉPOUSE.—ST CÉLESTIN : Action de grâces pour la guérison d'un mal de bouche de plusieurs années : UNE AB.—NORTH STUKEY : Mon jeune enfant de 15 mois dangereusement malade a été guéri après promesse de publication : UNE AB.—ST PIERRE-LES BECQUETS : J'ai obtenu la guérison d'un mal au bras, par l'usage des *Roses Bénites* : E. G.—WARREN, R. I. : J'ai obtenu la guérison d'une maladie dangereuse, après la promesse d'une grand'messe au Sanctuaire du Cap : G. P.—VICTORIAVILLE : Je suis complètement guérie d'une débilité générale dont je souffrais depuis un an : V. AUGER.—ST-GRÉGOIRE : Action de grâces à N.-D. du Rosaire pour avoir été guérie d'un affreux mal de dents : DAME G. CORMIER.—MONTMAGNY : J'étais atteinte de surdité, et j'ai obtenu ma guérison complète, par l'intercession de N.-D. du Rosaire : UNE TERTIAIRE.—ST MAURICE : Je m'étais piquée une jointure de la main, avec une épine Elle m'avait occasionné une enflure qui pendant près d'un mois me causa de grandes douleurs. Le mal était dangereux, au témoignage du docteur. Après avoir fait 3 neuvaines avec mes petits enfants, le mal a complètement disparu : UN AB.—STE JEANNE DE NEUVILLE : Action de grâces pour une guérison : S. L.—SHAWINIGAN, ALMA-VILLE : J'ai été guérie d'un mal de gorge, avec l'usage des

Ro
au
D.
fla
je
ma
An
LIA
ma
vai
ave
--S
du
ma
ma
BLI
CHI
Vie
gra
J'ai
mal
neu

5
famil
fants-
tions-
res in
prêtre
—22
32 jou
versio
tuelle
nes m
mière

Roses Bénites, et en faisant brûler une lampe au Tombeau de N.-S. : DAME J. JACQUES.— N. D. DU MONT-CARMEL : J'avais une maladie inflammatoire : le médecin n'avait plus d'espoir : je reçus les derniers sacrements : j'ai obtenu ma guérison, après promesse de m'abonner aux Annales, et d'aller en pèlerinage au Cap : AMILIA G.—POINTE-DU-LAC : J'ai été guérie d'une maladie grave, au troisième jour d'une neuvaine en l'honneur de N. D. du Rosaire, et avec l'usage des *Roses Bénites* : DAME A. LAJOIE.—ST STANISLAS : Reconnaissance à la Reine du Saint Rosaire pour la prompte guérison de ma petite fille qui avait la grippe avec un gros mal de gorge : UNE AB.—POINTE-AUX-TREMBLES : J'ai été guérie de la dyspepsie : S. ROCHETTE.—ST BARNABÉ : Reconnaissance à la Vierge du Cap qui m'a guérie d'une maladie grave : DELLE T. GÉLINAS.—VICTORIAVILLE : J'ai obtenu la guérison d'un enfant qui était malade depuis plusieurs semaines, après une neuvaine à N. D. du Rosaire : DAME J. D.—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

52 malades—18 guérisons—32 mères de familles—28 pères de familles—30 familles—26 jeunes filles—16 jeunes gens—18 enfants—42 voyageurs—24 ivrognes—22 conversions—18 vocations—28 affaires temporelles—59 affaires spirituelles—8 affaires importantes—38 faveurs particulières—46 honnes morts—8 prêtres—16 étudiants—18 malades—15 guérisons—49 familles—22 pères de familles—32 mères de familles—20 jeunes filles—32 jeunes gens—14 enfants,—38 voyageurs—2 ivrognes—12 conversions—10 vocations—6 affaires temporelles—18 grâces spirituelles—4 affaires importantes—25 faveurs particulières—3 bonnes mort—1 en danger de perdre la foi—4 étudiants—3 première communion.

ABONNÉES DÉFUNTES

Dame Benoit Valcourt, Ste Rose de Témiscouata ; Delle Cé-
cile Portelauee, Montréal.

DÉCÈS

Mr J. B. Cloutier, St Cyrille de l'Islet ; Dame Dumoulin, Châ-
tes Shawinigan ; M. G. Gentes, Portage du Rat ; M. Anthime
Fortin, St Cyrille de l'Islet ; Rev. J. Primeau, curé de Boucher-
ville ; Rév. Th. Caron, Clarence Creek, Ont.

DONS AU SANCTUAIRE

Dame A. Legendre, Québec	\$2.40
Une abonnée de St Barnabé	0.50
M. P. Poudrier, St Alexis des Monts.....	1.00
Dame E. Perreault, Suncook.....	1.00
M. P. Thibault, St Théophile du Lac	1.00
Delle L. Belisle, Deschambault	1.00
Une abonnée A. B., Winnipeg.....	20.00
M. M. Lesage, Ste Flore.....	0.25
Dame G. Grandbois, Meriden.....	0.15
M. J. Rochon, St Raymond....	0.25
Dame Vve B. Bernier, Haverhill.....	0.50
Delle Hardy, Grondines.....	0.25
Dame Vve L. Hébert, Bécancourt.....	1.00
Un abonné, Louiseville.....	0.25

DONS AU TOMBEAU

Delle Ph. Lemay, Claremont.....	\$1.65
M. P. Thériault, Watwick.....	1.00
M. E. Girouard, St Pierre les Becquets.....	1.00
Delle M. Tarte, Roxton Falls.....	0.25
Dame J. Lord, Grand'Mère.....	1.00
M. A. Lapointe, La Salle, Manitoba.....	1.00
Delle Sophie Neveu, Suncock, N. H.....	0.50
Dame Joseph St-Arnaud, Trois-Rivières.....	1.00
Une abonnée, Louiseville.....	1.00
M. Aug. N. Vézina, Beauprés.....	0.75

Imprimatus.

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

-
- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3° Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5° Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières